



# Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 20 mai 2010

*Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS*

## EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

### **Listes de courriel non administratives**

---

De nouvelles listes de courriel peuvent être constituées « à la carte », dans un cadre moins formel que les listes officielles de la direction. Vont être mises en place, par exemple : une liste d'information sur l'actualité du CDI et une liste de discussion sur l'évolution du site internet. Le modèle retenu est celui d'une inscription/résiliation possible à tout moment, avec un message initial d'invitation à toutes les personnes potentiellement concernées.

### **Préparation de la rentrée**

---

Le comité s'accorde à penser que les formulaires d'inscription et de rentrée (à remplir par les élèves ou leurs familles) sont trop nombreux et redondants, y compris les fiches individuelles demandées par les enseignants. Il souhaite que le lycée s'engage dans une unification de certaines de ces fiches. Une déclaration à la CNIL (commission informatique et libertés) va être déposée, pour pouvoir envisager de recueillir des renseignements individuels informatisés. Par exemple, une fiche de renseignements banals (noms et coordonnées), à destination des professeurs qui souhaiteraient abandonner les fiches papier, sera sollicitée auprès des développeurs Gepi.

### **Cahier de maintenance des bâtiments**

---

Le système de gestion internet par « tickets » déjà utilisé pour les TICE est à disposition de l'intendance si elle souhaite l'utiliser pour la maintenance générale des bâtiments. Le comité recommande de ne pas abandonner l'utilisation des cahiers sur lesquels les professeurs signalent par écrit leurs petits problèmes matériels, mais d'en mieux préciser l'usage.

### **Harmonisation et sécurisation des services internet**

---

Une refonte du site internet est amorcée avec plusieurs objectifs : – repenser la présentation logique des différents contenus – harmoniser l'accès aux différentes ressources internet du lycée, en intégrant la page bleue baptisée « intranet personnels » et prévoyant un service analogue pour les élèves – sécuriser l'ensemble du dispositif (essentiellement le service Claroline) – aller dans le sens d'un contenu personnalisé sur identification.

Les adresses actuelles `c-guerin-poitiers.fr` et `lycee-camille-guerin.fr` devraient progressivement disparaître au profit de `lyc-camilleguerin.fr`, en plus grande cohérence avec les conventions de l'éducation nationale.

# COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

## Liste des personnes présentes

M. Chaumet (SC, ATP) – M. Colly (GC, ens.) – M. Cousson (PC, ens.) – M. Filloux (JCF, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Thomas (BT, ATICE) – Mme Vallat (CV, ens.) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

**Excusés** M. Comino – Mme Escallier – Mme Rérolle – Mme Vergne-Morgand.

*La séance est ouverte à 18 H 10.*

BT propose, dans un souci d'efficacité, d'examiner les points à l'ordre du jour en commençant par les questions qui peuvent être discutées rapidement et en gardant les questions plus lourdes pour la fin.

*Nouvelles listes de courriel.*

BT : les documentalistes souhaitent pouvoir diffuser par courriel des informations concernant les nouveautés du CDI (par exemple acquisitions récentes), par le biais d'une ou plusieurs liste(s) de diffusion. Il ne s'agit plus des listes « institutionnelles » de la direction. Sous quelle forme faut-il mettre en place ce dispositif ? Liste de diffusion ? de discussion ? Tout le monde abonné par défaut ? avec résiliation possible ? ou personne par défaut avec abonnement possible ? EL rappelle que d'autres collègues ont émis des souhaits analogues (information « conseil d'administration », information « prépas littéraires »). CV demande des explications sur la distinction diffusion/discussion. BT : diffusion = seules quelques personnes désignées peuvent poster des messages, discussion = forum = tout le monde peut discuter. IK souhaite qu'on puisse garder la possibilité de ne pas participer à ce type de liste. EL propose pour le CDI - et le comité approuve - la création d'une liste de *diffusion*, sans abonnement massif par défaut, avec envoi d'une invitation à tous les professeurs. GC est intéressé par une liste de discussion entre professeurs. BT lui demande, avant de la mettre en place, d'en préciser les modalités.

*Stage B2i d'avril.*

Un stage de formation au B2i a eu lieu le 1er avril dernier. Y ont assisté : les ATICE et une douzaine de professeurs désignés. BT pense qu'il s'agissait plus d'une sensibilisation que d'une formation et se demande quelle suite on peut donner à cette rencontre. PC pense que les échanges ont été très ouverts, mais peut-être un peu trop dispersés.

BT a noté cette affirmation du formateur : « ce qui compte avant tout, c'est de développer la *pratique* des TICE, l'évaluation du B2i n'est pas un objectif en soi. » SG et GC demandent si le B2i fait toujours partie de l'actualité de l'éducation nationale. PC : oui, son obtention est annoncée comme obligatoire pour le bac. EL signale qu'il y a toujours régulièrement des rappels à l'ordre officiels, même si le rythme de ces rappels a tendance à diminuer. BT pense que notre lycée est un « mauvais élève » pour la mise en place du B2i, mais pas pour les TICE. Il voudrait que nous montrions notre bonne volonté en commençant par recenser les personnes qui ont envie de faire avancer les choses. Il rapporte que plusieurs collègues pensent ne pas pouvoir participer au B2i, faute de compétences techniques, et réclament une formation, ce qui lui semble être une approche erronée du problème. PC pense que les enseignants doivent définir des priorités. Il constate fréquemment que certaines compétences du B2i ne sont pas du tout acquises (droit d'auteur, plagiat). EL a l'impression qu'il suffira « d'amorcer la pompe » pour que le processus démarre de façon satisfaisante. SG propose de sensibiliser les élèves pour qu'ils réclament des validations à leurs professeurs. EL craint que de cette façon, on mette en difficulté certains collègues.

*Sondage.*

BT : une stagiaire de l'intendance a réalisé récemment un sondage sur la communication à l'intérieur du lycée, sujet qui intéresse particulièrement le comité. Pouvons-nous avoir un retour sur les résultats ? EL dispose seulement de données brutes et souhaiterait que la stagiaire lui communique des résultats interprétés avant d'en discuter plus.

### *Préparation de la rentrée.*

Notre collègue Comino a fait une proposition par courriel. Il remarque que chaque élève doit fournir à ses enseignants à peu près les mêmes renseignements sur des fiches de rentrée et se demande s'il serait possible de tout regrouper informatiquement. Pour BT, cela rejoint le problème analogue des multiples fiches de renseignements pour l'inscription au lycée. PC soulève le problème légal de stockage informatisé de données personnelles, ce qui suppose une déclaration à la commission « informatique et libertés » (CNIL).

EL signale qu'une avancée dans ce sens a été tentée il y a deux ans, en mettant à disposition des familles sur internet les documents à fournir pour l'inscription en CPGE. Il est cependant difficile de faire évoluer un dispositif ancien et il faut dégager beaucoup de temps pour accompagner cette évolution.

BT reparle du problème de confidentialité des informations collectées. Pour IK, ce n'est pas une question spécifique aux renseignements informatisés : les délégués des élèves en conseil de classe ont parfois connaissance d'informations sensibles. On s'accorde à penser qu'il ne faut pas exagérer cet aspect des choses, que l'on peut lancer une telle expérience, mais en faisant les choses dans les règles : une déclaration à la CNIL. PC accepte de se charger de cette formalité.

EL pense qu'il doit être possible de récupérer automatiquement bon nombre de renseignements dans la base Sconet pour remplir une fiche accessible aux professeurs sur Gepi (comme les photos). On devrait présenter à chaque élève sa fiche pré-remplie pour lui demander de la vérifier. JPV pense que même si une telle fiche est disponible, la plupart des collègues manqueront de quelques informations qui leur tiennent à cœur et continueront de faire remplir une fiche papier. Le comité est d'accord, mais pense qu'il faut quand même lancer le système et voir ensuite comment il évolue.

### *Laboratoire de langues.*

IK souhaite parler des devis de laboratoire de langues. BT lui signale que ce sujet n'a pas pu être traité aux derniers comités, faute de professeurs concernés et qu'il n'est plus à l'ordre du jour de cette séance. Elle rétorque que l'invitation au dernier comité lui est parvenue *après* la tenue de celui-ci [explication : notre serveur de listes avait été mis en « liste grise » par certains fournisseurs d'accès internet, procédure de « bizutage » assez courante].

EL réclame un bon de commande. IK répond qu'elle ne peut pas trancher entre les devis sans savoir s'il est possible d'agrandir la petite salle actuelle. EL répond que ce n'est pas le vrai problème : les cloisons suivront si c'est nécessaire, mais il faut un projet compatible avec la dotation financière « Confucius » de 30000 euros. IK a cru comprendre que le lycée paierait la différence entre devis et dotation. Pour EL ce n'est envisageable que si cette différence est modique, ce qui exclut certains devis.

### *Cahier de maintenance.*

BT explique que l'intendance est intéressée par l'utilisation du système de gestion par « tickets » internet (déjà en place pour les TICE) pour la maintenance générale des bâtiments. Une expérimentation est en cours. Deux questions se posent. 1 - À qui ce système devrait-il être ouvert : seulement les personnels d'entretien, quelques professeurs relais aussi, ou encore tous les personnels ? 2 - Le système par internet devrait-il intégralement remplacer les cahiers sur lesquels nous signalons les petits problèmes au quotidien ? CV pense que si les cahiers papier disparaissent, le système doit impérativement être ouvert à tout le monde. EL souhaite qu'il soit restreint à quelques personnes relais bien identifiées. GC et CV trouvent que les cahiers papiers sont très bien pour les petites interventions (changement d'ampoule par exemple). BT voudrait que l'on donne un statut plus clair à ces cahiers et qu'on précise leurs emplacements et champs d'utilisation.

PC propose que tout le monde utilise encore les cahiers et que quelques personnes désignées assurent le lien avec le système de tickets. EL indique que c'est le fonctionnement qui est prévu pour la résidence prépa. Pour SC, cela suppose que chaque agent passe très souvent lire ces cahiers, ce que lui-même ne fait plus régulièrement pour les TICE. En résumé, EL propose de garder les cahiers pour les petites demandes et de mettre en place un système de tickets avec coordonnateurs pour les choses plus importantes. MH objecte que certaines interventions semblant mineures (pose de rideaux) peuvent prendre plusieurs années... SG pense que le système de cahiers est plus direct et qu'il ne faut pas l'abandonner. Pour EL, les choses vont évoluer naturellement avec le temps. Par exemple, il ne reçoit quasiment plus de demandes de réservation de salles sur papier.

### *Nouveau portail d'information.*

BT donne un aperçu du contenu actuel du portail d'information *Doctice*. Il appelle tous les collègues à venir participer à son alimentation. MH indique que la navigation n'y est pas toujours très intuitive, par exemple la

page « aperçu » est assez déroutante. BT : c'est vrai, mais vient du fait que *Doctice* n'est qu'un élément du système contenant le cahier de maintenance, on ne peut pas vraiment le changer – tout se passe bien si on reste à l'intérieur de l'onglet « wiki ». Il n'est pas simple de trouver un système permettant d'offrir une information collaborative soumise à identification...

#### *Page bleue et site internet.*

BT présente la nouvelle page bleue préparée par EL. Le but recherché était une séparation accentuée entre les informations destinées au public et celles à usage interne des membres du lycée. EL voudrait améliorer la cohérence visuelle avec le site internet public. En préparant cette page, il est apparu qu'elle n'était pas du tout adaptée aux élèves et étudiants, une version « page mauve » a été esquissée pour eux. MH propose que l'on doive s'identifier pour avoir accès à ces pages, ce qui permettrait d'obtenir un contenu ciblé. Pour EL c'est évidemment l'idéal à viser, mais n'est actuellement pas possible techniquement. On fait remarquer qu'il manque sur la page bleue un lien vers l'adresse de reprographie et les consignes qui l'accompagnent [question actuellement obsolète depuis le départ de Mme Motard].

BT résume l'idée qui émerge à la fois d'harmonisation et de séparation entre site public et pages intranet, avec une séparation aussi entre intranet des personnels et intranet des élèves. Il faut englober le tout dans un même ensemble. Une discussion s'engage sur le contenu actuel du site public et ses évolutions récentes, à la fois sur la forme et le fond. Par exemple, tout le monde apprécie de voir l'actualité du lycée en page d'accueil sous forme de « brèves » complétées par un lien « lire la suite ». GC se demande si l'on ne pourrait pas revoir la couleur rouge du bandeau. BT estime qu'il faut quand même privilégier une certaine stabilité de la charte graphique.

CV explique que certains collègues veulent utiliser le site pour diffuser des informations en direction des futurs élèves. JCF explique qu'il suffit de lui transmettre l'article à publier. EL souhaiterait que l'on puisse le faire soi-même directement. Ce devrait être possible lorsqu'une identification sur notre annuaire sera mise en place, ce qui est prévu pour la future version.

JCF déplore de n'avoir que bien peu de retours sur le travail qu'il réalise. Pour MH, c'est sans doute bon signe. BT propose de constituer une liste de discussion sur l'évolution du site internet. L'abonnement sera proposé (dans un premier temps) aux membres du comité, dès que les nouvelles bases de construction auront émergé.

#### *Questions diverses.*

JPV regrette que sur les postes libre-service Windows des professeurs, l'ouverture d'un document .doc ne lance qu'une visionneuse, qui ne permet pas de le modifier. BT explique que ce comportement a été prévu pour assurer une compatibilité en lecture/impression ds documents Word meilleure qu'avec OpenOffice. Selon lui, la vraie solution est d'installer une identification sur les postes Windows pour que chacun puisse mémoriser ses propres réglages.

EL, JCF et BT travaillent actuellement sur la sécurisation du système Claroline (accès en <https>) et son raccordement à l'annuaire général, dans le cadre de la remise à plat technique du site internet. Pour EL, le problème de sécurité est trop souvent sous-estimé ; par exemple, de trop nombreux collègues ont conservé pour Gepi le mot de passe initial qu'il leur avait fourni !

*La séance est levée à 19 H 50.*